

l'affermissement de la confiance économique internationale, après les récessions qui ont récemment affligé tous les partenaires du G-7. «La libéralisation des échanges, génératrice de richesse, la clarification des règles commerciales et l'établissement de l'Organisation mondiale du commerce encourageront l'investissement dans de nouveaux emplois, a-t-il indiqué. Nous allons travailler de près avec le secteur privé pour faire en sorte que les sociétés canadiennes, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), puissent profiter de cet environnement plus propice aux échanges.»

«La stratégie canadienne de croissance économique et de création d'emplois doit viser surtout à encourager l'innovation et à favoriser l'exploitation des possibilités de la nouvelle économie basée sur les idées. Nous prêtons une attention toute particulière aux petites entreprises, parce que ce sont elles qui présentent le plus grand potentiel pour la création d'emplois», a pour sa part déclaré M. Manley. Celui-ci a ajouté qu'il voulait sans tarder discuter de l'infrastructure nécessaire à la nouvelle économie, y compris l'«autoroute électronique».

M. Martin a déclaré que le récent budget fédéral visait l'équilibre entre le contrôle de la dette gouvernementale et la création d'emplois. «Le rétablissement de la responsabilité financière fait partie intégrante du processus de renouveau économique et de création d'emplois, a-t-il dit. En même temps, le programme d'infrastructure du gouvernement et le soutien que celui-ci accorde aux petites entreprises, à l'innovation technologique et à la formation, aident les Canadiens à trouver de nouveaux emplois et à construire leur avenir.»

Les ministres du G-7 rencontreront le président américain, M. Bill Clinton, au début de la conférence. M. Axworthy s'est dit heureux de l'attention que le président accordait à la question de l'emploi, et il a ajouté que la conférence allait contribuer de manière positive à un examen plus poussé de ce dossier à la réunion des dirigeants du G-7, à Naples en juillet.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874